

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 01/07/2026 - 38066 - 2014 B 10007 - 808 689 061 - 1CHR

AJFEC

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

1CHR

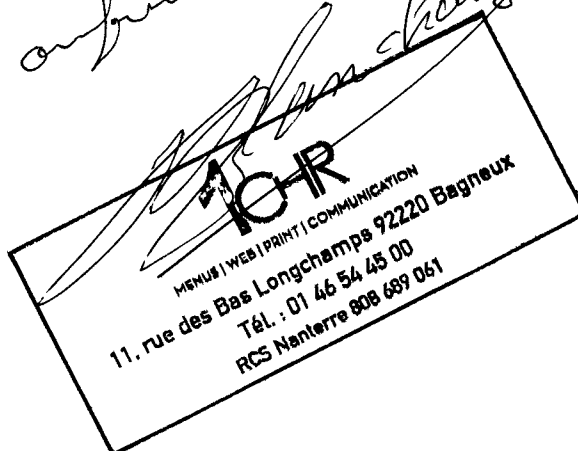
11 RUE DES BAS LONGCHAMPS
92220 BAGNEUX

SIREN : 808.689.061

Forme juridique : SARL

N° TVA : FR01808689061

Carifié conforme à l'original.



AJFEC

SARL au capital de 1200000 Euros - SIREN : 403021892

27 RUE DE VANVES, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Tél : 01.46.21.87.87 - AJFEC.Com

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1 750	1 750		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	80 000		80 000	80 000
Constructions	320 000	15 127	304 873	319 442
Installations techniques, matériels et outillage industriels	163 300	78 534	84 765	92 931
Autres immobilisations corporelles	419 371	151 533	267 838	236 238
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	984 421	246 944	737 477	728 610
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	92 843		92 843	70 029
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 137		11 137	28 638
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	396 556		396 556	331 182
Autres créances	42 258		42 258	54 570
Charges constatées d'avance	11 414		11 414	400
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	488 469		488 469	274 609
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 042 677		1 042 677	759 427
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 027 098	246 944	1 780 153	1 488 037

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	650 000	650 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	57 737	49 613
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	235 573	146 209
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	264 139	162 488
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 207 449	1 008 310
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	282 102	250 000
Emprunts et dettes financières diverses	666	416
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 163	16 674
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 492	27 077
Dettes fiscales et sociales	229 228	185 561
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	54	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	572 705	479 728
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	1 780 153	1 488 037

Compte de résultat



Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 780 153,35 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice de 264 139,12 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de recherche et développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.



Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	1 750			1 750
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	80 000			80 000
Constructions	320 000			320 000
Installations techniques, matériel et outilla...	154 750	18 200	9 650	163 300
Autres immobilisations corporelles	337 906	90 065	8 600	419 371
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	894 406	108 265	18 250	984 421

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences			1 750	1 750	1 750	1 750
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			558	14 600	31	15 127
Installations techniques, matériel et outill...			61 819	58 354	41 639	78 534
Autres immobilisations corporelles			101 669	73 169	23 305	151 533
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			165 796	147 874	66 725	246 944

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	3 014		3 014	
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	3 014		3 014	

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	396 556	396 556		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	23 109	23 109		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	19 149	19 149		
Charges constatées d'avance	11 414	11 414		
TOTAL	450 228	450 228		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	11 414	
TOTAL	11 414	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 000	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 000	

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	650 000				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	49 613	8 124			
Autres réserves	146 209	89 364			
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	162 488	-162 488			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 008 310	-65 000			

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			650 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			57 737
Autres réserves			235 573
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	264 139		264 139
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	264 139		1 207 449

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL					



Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	282 102	23 171	95 273	163 658
Emprunts et dettes financières divers	373	373		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 492	47 492		
Personnel et comptes rattachés	15 775	15 775		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	28 589	28 589		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	55 044	55 044		
TVA	65 091	65 091		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 729	1 729		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	294	294		
Autres dettes	13 217	13 217		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	509 705	250 773	95 273	163 658
Emprunts souscrits en cours d'exercice	59 758			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 029			
Emprunts et dettes contractés auprès des ...	294			

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	1 897 398		1 897 398
TOTAL	1 897 398		1 897 398

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	373	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	13 640	
Personnel - Autres charges à payer	48 135	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	4 799	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	42 772	
État - Charges à payer	690	
TOTAL	110 408	
 Produits à recevoir	 Montant	 Commentaire
Banque - Intérêts courus à recevoir	4 344	
TOTAL	4 344	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes		
Afférents aux services autres		
TOTAL		

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges exceptionnelles		
TOTAL		



1CHR
Société à responsabilité limitée au capital de 650 000 euros
Siège social : 11 rue des Bas Longchamps
92220 BAGNEUX
808 689 061 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-huit février,
A dix heures,

Monsieur Frédéric BLANCHARD,
Demeurant 9 bis rue de la Paqueraie 85680 LA GUERINIERE,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 650 euros composant le capital social de la Société 1CHR,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Frédéric BLANCHARD, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 947 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 237 euros.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 264 139 euros de la manière suivante :



Bénéfice de l'exercice	264 139 euros
A la réserve légale	65 000 euros
Solde	199 139 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 65 euros par part	65 000 euros
Le solde	134 139 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 369 712 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2022 : 45 000 euros, soit 45 euros par titre
- Exercice clos le 31 décembre 2023 : 65 000 euros, soit 65 euros par titre
- Exercice clos le 31 décembre 2024 : 65 000 euros, soit 65 euros par titre

TROISIÈME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Conventions conclues par l'Associé Unique avec la Société :

Convention de loyer conclue entre la Société et SCI BLANCHARD BAGNEUX, dans laquelle M. Frédéric BLANCHARD est associé et gérant :

- La location d'un bureau et d'un box pour un montant de 61 866 euros sur l'exercice.

Convention de loyer conclue entre la Société et M. Frédéric BLANCHARD, associé :

- Le versement d'un loyer de 1 200 euros pour un parking situé au 11 bis des Bas Longchamps, 92220 BAGNEUX ;

Convention de prestations conclue entre la Société et ICHR PRO, dans laquelle M. Frédéric BLANCHARD est associé et gérant :

- Le versement d'un montant de 63 617€ de prestations.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 75 346 euros (rémunération versée + CRDS et part de CSG non déductible).

En outre, l'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
Frédéric BLANCHARD

